

*Nantes, le 27 mars 2019*

## Réaction de Vanessa Charbonneau suite aux déclarations de Marietta Karamanli concernant le Contrat d'Avenir des Pays de la Loire

C'est avec beaucoup d'étonnement que j'ai pris connaissance des regrets exprimés par Madame Marietta KARAMANLI, Députée PS, concernant le Contrat d'Avenir des Pays de Loire signé avec le Premier Ministre le 8 février dernier.

Madame KARAMANLI porte, près de deux mois après cette signature, un regard critique à l'égard des projets de développement et d'aménagement que nous avons négociés sans relâche pendant plusieurs mois avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Je suis surprise que Madame KARAMANLI se prêle à un jeu de critique de cette nouvelle contractualisation, alors même qu'elle ne s'est pas manifestée pour prendre part à la large concertation menée avec tous les élus et forces vives locales, qui s'y sont engagés avec détermination.

Car cette signature, c'est d'abord le fruit d'un rebond collectif de notre région, pour redéfinir un projet d'Avenir à la hauteur des enjeux présents et futurs pour tous les territoires ligériens.

Je ne peux que conseiller à Madame KARAMANLI de relire avec attention ce Contrat d'Avenir qui représente une réelle avancée pour nos territoires.

D'abord, sur les mobilités et les infrastructures, cette signature permet effectivement de sécuriser les travaux d'urgence de la ligne Alençon-Le Mans, mais aussi d'initier de nouvelles opérations de désenclavement des territoires tels que la ligne Angers - Le Mans - Paris, et la connexion aux aéroports parisiens avec la création d'une voie supplémentaire entre Massy et Valenton.

Ensuite, sur le déploiement du numérique, le Contrat d'Avenir répond à une véritable attente de nos territoires ruraux, avec le déploiement accéléré de pylônes de téléphonie mobile entre 2019 et 2021 (140 nouveaux sites sur 3 ans).

Enfin, cette signature est une avancée considérable dans notre chemin de la transition écologique, en particulier sur la qualité de l'eau qui est un enjeu crucial pour le développement de nos territoires.

Ce contrat d'Avenir, ce sont donc des actions concrètes dans chacun de nos cinq départements, dont l'équilibre reste pour l'ensemble des élus et des acteurs locaux qui ont pris part à l'élaboration de ce projet d'Avenir, une préoccupation constante.

**Vanessa CHARBONNEAU**  
Vice-présidente de la Région

**CONTACT PRESSE - Sophie Ferger** : [sophie.ferger@paysdelaloire.fr](mailto:sophie.ferger@paysdelaloire.fr) – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97